

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une
mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

De: Lucia Bolzan [luciabolzan@]
Envoyé: 18 septembre 2013 22:48
À: mine-apatite-sept-iles
Objet: Mémoire concernant le projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à
Pièces jointes: Mine Arnaud mémoire.docx

Bonjour,

Voici mes coordonnées:

Lucia Bolzan-Collard

Sept-Îles (QC)

Mémoire concernant le projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles.

Voici 10 ans, j'ai choisi de vivre à Sept-Îles. Je viens de Belgique et je sais ce que veut dire vivre à proximité d'une mine, d'un aéroport commercial, d'une autoroute. Bref, je sais ce que c'est de vivre dans la pollution engendrée par le bruit, par l'air. J'en connais des méfaits.

C'est la qualité de vie a motivé mon choix. À Sept-Îles, l'air était plus pur, les espaces immenses, les paysages reposants, les plages s'étendaient à perte de vue. Nos couchers de soleil sont uniques. La population de Sept-Îles est accueillante tout en étant respectueuse de la liberté individuelle. J'ai pu choisir de bons amis auxquels je suis attachée. Certains de ces amis ont des enfants et c'est aussi pour ces enfants que la possibilité de l'exploitation de Mine Arnaud m'inquiète.

Si on s'habitue au bruit des explosions, du trafic des camions, les dégâts dans notre corps eux sont permanents. Les gens deviennent plus irritables sans savoir pourquoi.

Les grands risques de pollution aquatique de la baie par les déversements des résidus chimiques m'inquiètent.

Les risques de pollution atmosphériques m'inquiètent.

Je demande que la population de Sept-Îles soit consultée par référendum afin qu'elle puisse dire si le projet est ou n'est pas envisageable.

Je ne peux faire confiance à des investisseurs qui demeurent loin de chez nous et qui ne voient dans cette mine que l'argent qu'elle pourrait leur rapporter. S'engageraient-ils à vivre dans le canton Arnaud avec leur famille?

La première partie des audiences a engendré plus de questions qu'elle a apporté de réponses aux inquiétudes des résidents de Sept-Îles. Les représentants des différents ministères que je croyais mandatés pour protéger les citoyens m'ont inquiétée par leurs réponses évasives et incomplètes mais surtout par l'impression qu'ils ont donnée de faire confiance aux dires de Mine Arnaud. Si nos experts en savent moins que les simples citoyens qui forment le comité de défense de la Baie de Sept-Îles, quelle est leur crédibilité?

Je ne peux faire confiance aux gens d'affaires qui n'ont aucune préoccupation de la santé publique.

Je ne peux faire confiance au conseil municipal qui depuis le début a mis des bâtons dans les roues des différents mouvements de protection, a ouvertement eu envers eux une attitude méprisante et n'a vu dans Mine Arnaud que l'opportunité d'augmenter les recettes municipales.

Je ne peux faire confiance au gouvernement du Québec qui est actionnaire majoritaire.

Alors, si je ne peux me fier à aucune instance pour prendre toutes les mesures pour protéger la santé, le cadre de vie et l'avenir de notre magnifique Baie de Sept-Îles, je dois demander que vous émettiez un avis défavorable jusqu'à ce que la preuve soit apportée qu'il n'y a aucun danger pour l'intégrité de la population et de la ville de Sept-Îles.

Fin de document.

Sept-Îles, le 18 septembre 2013.